

Le Radis Noir, enclave permacole dans le désert du système agricole suisse

La ferme du **Radis Noir** est un projet de ferme en polyculture-élevage qui a débuté en avril 2024 dans le village de Porsel, dans le Canton de Fribourg, sur une exploitation laitière de 29 hectares et dont les exploitant·es partent à la retraite. **Jérémy Jollet**, co-fondateur du projet, revient sur les débuts d'une aventure paysanne déjà prometteuse.

Salut Jérémy! Peux-tu nous expliquer le contexte de la ferme du Radis Noir?

Après quatre ans en collectif à chercher un endroit où installer un projet maraîcher, nous sommes arrivé·es à Porsel au printemps 2024. Nous sommes six personnes: une de nous détient un papier d'agriculteur, une dispose d'un papier horticulteur, deux personnes travaillent en maraîchage et deux personnes sont cuisinier·es. L'opportunité de commencer ce projet s'est présentée, grâce au fait que l'un de nous est le fils des deux propriétaires de cette ferme. Les quatre années qui ont précédé notre installation sur place, nous avons exploré plusieurs pistes, avec l'option de venir à Porsel. Au début, comme nous ne voulions pas continuer l'exploitation laitière et que nous avions un projet collectif – plutôt rare et pas forcément bien considéré dans le milieu agricole –, cela ne motivait pas les propriétaires. En remettant au prix de rendement, cela impliquait également pour eux des impôts élevés. Avec le temps et sans autres options, ils ont décidé de nous accueillir en avril 2024 pour une année test, qui s'est extrêmement bien déroulée et a généré un lien de confiance fort. Ils ont pu témoigner de notre sérieux et de l'efficacité du travail collectif. Aujourd'hui, nous sommes locataires de la ferme: les deux propriétaires exploitants s'occupent encore de la stabulation. Nous louons trois hectares où nous pouvons expérimenter, et deux hectares de grandes cultures où nous utilisons le matériel de la ferme à disposition et les conseils des propriétaires, en vue de reprendre la ferme en 2026. Avec ces 29 hectares, nous sommes avantage·es pour faire d'autres choses que du maraîchage. En effet, les paiements directs sont évalués selon les hectares et les types de production: comme la production maraîchère rapporte peu, nous cherchons à compenser avec les céréales, que nous transformons sur place avec un moulin pour en faire du pain, ou encore avec le projet que nous avons de lancer une production de tofu, avec notre propre soja. Pour l'instant, c'est la stabulation avec les génisses qui rapporte des paiements directs et nous permet de faire tourner la machine, d'accéder au bâtiment et au terrain. En 2026, notre projet est de racheter la ferme à la valeur de rendement, d'environ 1'000'000 CHF au lieu de la valeur vénale qui serait de 4'000'000 CHF si nous n'avions pas un lien familial avec les propriétaires. Sans disposer de liens familiaux dans le monde agricole, il est très difficile et onéreux d'avoir accès à du terrain agricole.



Quelles sont les barrières à l'accès à la terre d'un collectif maraîcher en Suisse?

En Suisse, dans les 10 prochaines années, 50% des agriculteur·ices vont partir à la retraite: il y a des domaines à remettre, mais qui sont quasiment inaccessibles financièrement si l'on n'est pas issu·e d'une famille paysanne. C'est aussi pour cela que l'on a fini à Porsel, avec la chance de pouvoir racheter ce domaine à la valeur de rendement. Un autre problème

sans disposer de liens familiaux dans le monde agricole, il est très difficile et onéreux d'avoir accès à du terrain agricole

est celui du logement des propriétaires sur le départ à la retraite, qui se retrouvent endetté·es. En vendant la ferme, ils remboursent leurs dettes et n'ont ensuite que peu de moyen pour se reloger. Une barrière de taille est l'absence de toute forme juridique dans le droit suisse qui permette le rachat d'une ferme en collectif. Le seul moyen est de passer à travers la reprise de ferme intrafamiliale. Toutes les personnes du collectif sont donc dépendantes du bon vouloir de la personne qui reprendra l'exploitation – c'est une situation assez précaire pour les personnes qui s'investissent dans le projet, car sur le papier il n'y a qu'une personne qui est officiellement propriétaire.

Quel est votre idéal de production paysanne, et votre vision du travail en collectif?

Au niveau de la production, nous envisageons un projet maraîcher dans l'idée de l'autonomie alimentaire, sans exploitation animale. En arrivant sur la ferme, nous avons

réalisé que si nous arrêtons l'élevage laitier sans les paiements directs associés, il serait impossible d'assumer les coûts de la ferme (assurances, machines). Nous espérons trouver une manière durable de financer la ferme à l'avenir. Mais pour l'heure, nous nous adaptons aux contraintes du système agricole suisse, qui finance les fermes qui ont beaucoup de terrain et qui font de la production animale.

Cet idéal d'autonomie alimentaire s'accompagne pour nous d'un idéal de vie collective, qui comprend le fait d'habiter, travailler et s'organiser ensemble. C'est en cela un minicentre d'expérimentation sociale, où nous mettons en place des outils de communication, d'organisation, et de vie collective. Au niveau financier par exemple, nous avons mis en place une cagnotte commune en fonction des revenus pour partager les frais liés au loyer, aux charges, à la nourriture et aux véhicules, qui sont collectifs. Nos expériences militantes préalables nous ont aidé·es pour trouver ces formes d'organisation, également vis-à-vis des personnes qui viennent en tant que satellites sur le projet, qui ont simultanément des contraintes sur le lieu et accès à des prises de décision. Pour nous, c'est un centre d'expérimentation à petite échelle pour donner une possibilité de travail, créer une autonomie alimentaire, et partager nos ateliers métal et bois. Nous proposons nos légumes à la cantine collective La Casse-dalles, qui peut faire à manger pour des collectifs militants. L'idée est de pouvoir partager les machines, l'espace et la nourriture que l'on produit avec des personnes qui en ont besoin, dans la mesure où cela ne nous handicape pas dans l'organisation quotidienne. Chaque accès est défini par des chartes, pour cohabiter entre les personnes permanentes et les groupes qui les utilisent temporairement.

Avez-vous des modèles paysans d'inspiration?

En Suisse, il y a malheureusement trop peu de fermes collectives, il en faudrait bien plus!

C'est vrai que la non-puissance n'est pas efficace et pour cela même elle est la seule voie critique du système technicien

Jacques Ellul, *Theologie et Technique*, p.319



La «Ferme du Joran» et la «Ferme de Bassenges» (Vaud) sont des endroits où nous nous sommes formé·es, d'où l'on a tiré notre savoir collectif. Le fait d'y avoir réalisé des stages, ou d'y avoir passé du temps en tant que membres satellites, nous donne aujourd'hui des clés pour démarquer notre projet. Nous créons désormais un réseau avec les fermes de la région: cela nous permet de réaliser qu'il y a aussi des jeunes qui se lancent dans des projets de maraîchage autour de chez nous. Je pense à la ferme «La Chèvre et le Chou», à Oron; la ferme «Au Lopin» à Siviriez, il y a aussi une ferme juste à côté avec une coopérative agricole en bio qui nous aide pour les grandes cultures. C'est valorisant de pouvoir participer à faire émerger ce petit réseau d'entraide, qui est aussi capital pour notre lancement. Nous avons très peu de fonds, mais nous bénéficions d'une solidarité exemplaire: des fermes nous donnent des plantons, d'autres des arbres fruitiers, des céréales, un motoculteur, leur business plan ou leur plan de culture... Nous voyons en outre l'importance d'avoir eu quatre ans pour créer des réseaux associatifs et paysans. Ces réseaux nous donnent la confiance nécessaire pour répondre au défi de reprendre une ferme de 30 hectares. Et cela nous motive à continuer de les agrandir et à en prendre soin.

Comment vois-tu l'avenir pour le Radis Noir?

Ce printemps a marqué le départ de notre production de paniers maraîchers! Nous avons vingt abonné·es, en plus du self et de la distribution dans des restaurants, ainsi que des commandes ponctuelles. Nous livrons même le restaurant du village! Nous avons également commencé les abonnements au pain au levain que nous fabriquons avec notre propre farine, et cuisons au feu de bois. La transformation de tofu devrait débuter au début de 2026.

Un défi pour moi est celui de pouvoir garantir aux propriétaires la possibilité de vivre leur retraite décemment. Nous voulons nous assurer qu'ils auront une bonne situa-

tion. Pour les personnes qui n'ont pas de CFC agricole, c'est une chance d'avoir accès à leur expérience, de pouvoir se former à leurs côtés, apprendre les particularités de la ferme, à travailler avec les animaux, avec les machines, les grandes cultures... Iels nous offrent un apprentissage accéléré sans papier à la fin, mais avec à la clé un projet qui est le nôtre... c'est le rêve! Nous réfléchissons également à faire un brevet fédéral pour pouvoir accueillir des personnes qui pourraient réaliser leur CFC sur la ferme. Finalement, je pense que le fait d'avoir les mêmes valeurs et d'être issu·es d'expériences collectives communes nous aide aujourd'hui

une barrière de taille est l'absence de toute forme juridique dans le droit suisse qui permette le rachat d'une ferme en collectif

beaucoup. Nous partageons le même point de vue sur la direction du projet, et nous disposons d'outils de communication qui ont été acquis ces dernières années, que l'on met à profit au besoin pour soigner nos échanges et nos débats.

Etes-vous en contact avec d'autres collectifs qui luttent pour l'accès à la terre?

Oui, avec différents collectifs et différentes fermes, mais surtout avec l'organisation paysanne Uniterre, et leur *Coalition Terre*, un projet né dans la continuité de leur brochure *La terre à ceux qui la cultivent - Accès collectif à la terre en Suisse* parue en 2023. Après ce travail de recherche sur les barrières de l'accès à la terre, l'idée d'Uniterre était de chercher des formes juridiques qui permettent le rachat des fermes sous la forme collective, pour faire face à la problématique des départs à la retraite de nombreux·ses agriculteur·ices ces 10 prochaines

années. De nombreux·ses jeunes font des CFC dans l'agriculture, mais n'ont pas accès à un terrain agricole. Alors que les grosses exploitations deviennent de plus en plus grandes, Uniterre défend un modèle paysan composé de petites exploitations variées, qui emploient beaucoup de monde – rémunéré décemment – et où la machine et les technologies ne sont pas au centre. La politique suisse actuelle valorise les «améliorations structurelles», concept technocratique qui consiste à diminuer le nombre de personnes qui travaillent dans l'agriculture et à augmenter les surfaces des propriétés agricoles avec la technologie. La *Coalition Terre* évolue, iels essaient de travailler avec les communes pour des locations à prix raisonnables de leurs terrains agricoles. Pour terminer, nous sommes également en lien avec l'Atelier Paysan suisse, une récente association sur le modèle de la structure française dont le but est de fabriquer des machines adaptées aux besoins paysans et de rendre l'autonomie technique aux paysan·nes afin de ne plus dépendre de multinationales. L'Atelier Paysan français est l'auteur de l'ouvrage *Reprendre la terre aux machines. Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire* (2021). Que tu fasses du maraîchage, de l'arboriculture ou des grandes cultures, tu as besoin d'outils qui coûtent cher. L'idée de l'Atelier Paysan est de fabriquer avec les paysan·nes les outils, et leur donner les connaissances pour les fabriquer; tous les plans de cette organisation étant en open source!

Propos recueillis par
Mathilde Marendaz